

CENTRE DE RADIOLOGIE LES ALIZES
Société d'exercice libéral par actions simplifiée
Capital : 75.960 euros
Siège social : 31 rue Maréchal Leclerc - 97400 Saint Denis
RCS Saint Denis 514 951 243
(ci-après, la « **Société** »)

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 JUILLET 2025**

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

Constatation de la démission du Docteur Olivier BORSON de ses fonctions de Président

L'Assemblée prend acte de la démission du Docteur Olivier BORSON de ses fonctions de Président avec date d'effet au 4 juillet 2025 et le remercie pour l'exercice de ce mandat social au sein de la Société.

Cette résolution n'est pas soumise au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

Nomination de Madame le Docteur Raphaèle HOARAU en qualité de Présidente

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Président :

- Madame le Docteur Raphaèle HOARAU, née le 15 mai 1966 à Montpellier (34), de nationalité française, demeurant 13 rue de la Guadeloupe, ZAC Foucherolles – Sainte Clothilde – 97490 Saint Denis,

à compter de ce jour, pour une durée de deux (2) ans.

Madame le Docteur Raphaèle HOARAU exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires, sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi et par les statuts aux associés, et représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Madame le Docteur Raphaèle HOARAU a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'est frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Nomination de Madame le Docteur Sophie MORAND en qualité de Directrice Générale

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Directrice Générale :

- Madame le Docteur Sophie MORAND, née le 24 juin 1971 au Mans (72), de nationalité française, demeurant 46 bis chemin de Bois Rouge - La Bretagne – 97490 Sainte Clotilde,

à compter de ce jour, pour une durée de deux (2) ans.

Madame le Docteur Sophie MORAND exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires, sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi et par les statuts aux associés, et représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Madame le Docteur Sophie MORAND a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'est frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Par conséquent, en suite de l'adoption des résolutions qui précèdent, l'Assemblée constate que la Société comprend désormais un Président en la personne de Madame le Docteur Raphaële HOARAU et deux directeurs généraux en la personne de Madame le Docteur Sophie MORAND et Monsieur le Docteur John STOREY, ce dernier étant maintenu dans ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités

L'Assemblée confère tout pouvoir à la société LEXTENSO (RCS Nanterre 552 119 455) ainsi qu'à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire au plein effet des décisions prises aux termes des présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

[...]

Le Président de l'Assemblée
Madame Raphaële HOARAU

Le nouveau Président de la Société *
Madame le Docteur Raphaële HOARAU

** Bon pour acceptation des fonctions de Président*

Le nouveau Directeur Général **
Madame le Docteur Sophie MORAND

*** Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général*